

LES ENGAGEMENTS

ISSUS DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Lors des différents rendez-vous de la concertation, plusieurs propositions ont été formulées et retenues pour donner lieu à une charte d'engagements de la part du porteur de projet.

W.E.B Energie du Vent, en tant que maître d'ouvrage, coordonnera les entreprises prestataires qui interviendront sur le site **et restera l'interlocuteur unique de la mairie de Flesquières.**

Un numéro vert sera mis en place pour répondre aux questions et permettre à la commune de signaler tout manquement aux engagements. Des référents, clairement identifiés, s'assureront de ces échanges.



→ **Interlocuteur W.E.B Energie du Vent :** Emeline BECK, Chef de chantier et d'exploitation

→ **Interlocuteurs de la Commune de Flesquières :** Billy JOURNET, 1^{er} adjoint au maire accompagné d'un riverain de la commune volontaire (à désigner)



L'utilisation de porte-chars sera obligatoire pour tout engin de chantier amené à traverser la commune de Flesquières.



Un cahier des charges rappelant les obligations et pénalités financières applicables en cas de manquement sera remis par W.E.B Energie du Vent **à l'ensemble des entreprises prestataires** qui interviendront sur la commune.



Une information régulière sera transmise pendant toute la phase chantier. W.E.B transmettra à la mairie de Flesquières les dates précises des différentes phases du chantier ainsi que toute autre information relative au chantier. La municipalité de Flesquières relayera ces informations sur le site internet de la mairie.